



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 2024/DRAC/CRPA3/15 portant inscription au titre des monuments historiques de la cloche Victoire-Saint-Hilaire, 1804, bronze, par Joseph Minel, fondeur.

Conservée dans l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à la commune de La Roche-sur-Yon

Le préfet de la région Pays de la Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'arrêté n° 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature à Mme Anne Gérard, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le courrier de M. le Maire de La Roche-sur-Yon en date du 9 novembre 2023 portant adhésion à l'inscription pour la commune de la Roche-sur-Yon, propriétaire ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

Arrête :

Article 1^{er} : Est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant (clichés annexés) :

- cloche Victoire-Saint-Hilaire, 1804, bronze, par Joseph Minel, fondeur.

Conservée dans l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à la commune de La Roche-sur-Yon.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Le préfet de la région Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTES, le

30 SEP. 2024

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation

La directrice régionale
des affaires culturelles

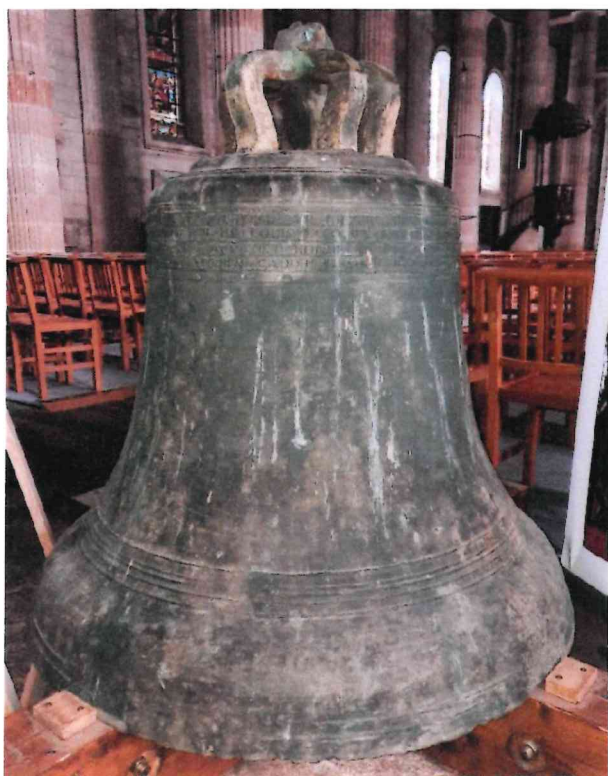
Anne GÉRARD

Arrêté n° 2024/DRAC/CRPA3/15

- cloche Victoire-Saint-Hilaire, 1804, bronze, par Joseph Minel, fondeur, d = 110 cm, p = 1542 kg.

Conservée dans l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à la commune de La Roche-sur-Yon.

Nommée Victoire-Saint-Hilaire, il s'agit d'une des quatre cloches du beffroi de la tour sud de l'église Saint-Louis. Elle provient de l'ancienne église Saint-Hilaire de La Roche-sur-Yon, détruite en 1842. L'inscription en capitales romaines se déroule sur quatre lignes en partie haute de la robe : « L'AN DE IC 1084 MR L CHARLES CHAPPOT CURE DE LA ROCHE NOMMEE VICTOIRE ST HILAIRE PAR MR LOUIS JACQUES FAYAU / CY DEVANT TRESORIER DE FRANCE DE LA GENERALITE DE POITTIERS FILS DE FEU MR LOUIS JACQUES FAYAU ET DE DAME ELISABETTE / OLIVEAU ET PAR MLE LOUISE POLI MARIE ANNE AUVYNET FILLE DE MR AUGUSTE AUVYNET HOMME DE LOI ET DE DAME ANNE MARGURITE / FAYAU MCLRS MRS P JOSPH GOUPILLEAU TRESORIER G. LOUIS BIROTHEAU ET I JOACHIEN GAUDIN L AUGUSTE LASIER MAIRE ». Le milieu de la robe est décoré d'une croix latine ornée de rinceaux sur un piédestal de trois degrés. Sur la faussure de la cloche est inscrit le nom du fondeur : « I MINEL FD ». Né en 1755 à Saint-Thiébault (Haute-Marne), Joseph Minel installe son activité de fondeur de cloches en Touraine et en Poitou (entre 1781 et 1804 pour ses productions connues).



cl. : Claire Durand, CDAOA



cl. : Claire Durand, CDAOA